

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XIX^e Volume.
N^o 18. — Juin 1902.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesses devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
place de l'Hôtel-de-Ville.

1902

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier. — M. Lecoq Dumesnil. — M. Testard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Évêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. Jassemin, secrétaire-général. — M. Morel, vice président.

BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — Vice-Présidents : MM. Vantroys, Montigny et Audigier. — Secrétaire-Général : M. Mourat-Appert. — Secrétaire-Général-Adjoint : M. Loizeau. — Secrétaire : M. Lestocart. — Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret. — Trésorier : M. Choquet (Jules). — Trésorier-Adjoint : M. Thirion fils. — Bibliothécaire-Archiv. : M. Cavailher. — Conservateur du Matériel : M. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billon, Bordier, Camus, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Vaudier, Vibert.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — Président : M. Roblin. Vice-Président : M. Caron. Secrétaire : M. Pascon. Délégué : M. Pascon.

CHANTILLY. — Président d'honneur : M. Vallon. Président : M. Guillemot. Vice-Présidents : MM. Masson et Béry. Secrétaire : M. Camille Lozet. Secrétaire Adjoint : M. Lambert. Trésorier : M. Debacq. Délégués : MM. Ramus, Lecourbe, Maricourt et Guillet.

CREIL. — Président : M. Coquatrix. Vice-Président : M. Pichon. Secrétaire : M. Hanniet. Trésorier : M. Dessat.

CREPY-EN-VALOIS. — Président d'honneur : M. Chopinet. Président : M. P. tit V. Vice-Présidents : M. Oudin. Trésorier : M. Legros. Secrétaire : M. Francolin. Vice-Secrétaire : M. Fasquelle. Délégué : M. Duero.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — Président : M. Delépine. Vice-Président : M. Grélez père. Secrétaire : M. Grélez père.

PONT-SAINTE-MAXENCE. — Président : M. Celer. V.-Présid. : MM. Bouffet et Basset. Secrétaire : M. Vinet. Vice-Secrétaire : M. Hennequin (Edmond). Délégué : M. Vandeville.

Société d'Horticulture et d'Apiculture
de l'Arrondissement de Senlis,

Subventionnée par le Gouvernement de la République.

VINGT ET UNIÈME EXPOSITION

DE

Légumes, Fruits, Fleurs coupées,
Plantes en pots, de serre chaude ou tempérée,
d'orangerie ou de pleine terre,
et d'Instruments nouveaux ou perfectionnés
utiles à l'Horticulture et à l'Apiculture,
QUI AURA LIEU A SENLIS
LES 20, 21, 22 ET 23 SEPTEMBRE 1902.

Avis à Messieurs les Instituteurs.

Les Concours scolaires cantonaux sur l'horticulture, auront lieu au chef-lieu des cantons de Betz, Creil, Crépy, Nanteuil, Pont et Senlis, le jeudi 24 juillet, à neuf heures du matin.

Les bureaux des Sections sont invités à désigner deux jurés pour ces Concours.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 1^{er} JUIN 1902.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observation.

XIX^e VOLUME. — N^o 48. — JUIN 1902.

M. le Président présente les excuses de M. Lozet, professeur, empêché d'assister à la séance pour cause de santé.

M. Thirion fils est également excusé.

M. MEISTER, directeur de la *Société musicale*, est admis membre de la Société.

M. JOLY (Georges), jardinier au château de Borneuil, commune d'Esmery-Hallon, par Ham (Somme), est présenté par MM. Thirion et Lozet, pour faire partie de la Société.

M. le Président procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend :

1° Lettre de M. Raviart, président de la Société d'horticulture de Beauvais, demandant à notre Société de bien vouloir désigner un juré pour l'Exposition qui doit avoir lieu à Beauvais les 14 et 15 juin ; M. Vaudier est désigné pour remplir cette mission.

2° Lettre de M. Bouffet, de Verberie, vice-président de la Section de Pont, remerciant les membres de la Société du témoignage de sympathie qu'ils lui ont témoigné à l'occasion de sa nomination au titre de chevalier du Mérite agricole.

3° Expositions annoncées : à Elbeuf, du 8 au 11 novembre ; — à Gand, du 18 au 26 avril 1903 ; — à Rennes, du 7 au 12 octobre 1902 ; — et à Lagny (Seine-et-Marne), du 13 au 15 septembre prochain. — Catalogues reçus : Tissot, rue des Bourdonnais, Paris, quincaillerie horticole ; — Allez frères, rue Saint-Martin, Paris, serrurerie horticole.

M. le Président a également reçu un fort volume intitulé : *CYPRIPEDIUM*, monographie comprenant la description, avec figures, de toutes les espèces d'orchidées, variétés et hybrides existant jusqu'à ce jour, par Desbois, horticulteur à Anderghem ; cet ouvrage sera déposé aux archives de la Société, à la disposition des membres de la Société qui voudraient en prendre connaissance.

M. le Président porte à la connaissance de l'assemblée le double deuil qui a atteint M. Choquet, notre dévoué trésorier,

dans la personne de M^{me} veuve Choquet et de M^{me} veuve Drivière, sa mère et sa belle mère ; il envoie à M. Choquet, au nom de l'assemblée, ses vifs sentiments de condoléances.

Le Conseil d'administration a autorisé M. Lozet à faire différents achats pour le Jardin.

En l'absence de M. le Professeur, M. le Président donne des explications sur une forme d'arbre fruitier qu'il a expérimentée dans son jardin et qui lui a donné toute satisfaction.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola et la séance est levée à quatre heures.

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Chantilly.

SÉANCE DU 22 JUIN 1902. — PRÉSIDENTE DE M. MASSON.

La séance est ouverte à deux heures et quart.

Membres présents : 13.

MM. Guillemot, Béry et Lozet fils se font excuser par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Trésorier demande qu'il soit donné avis aux membres de la Section de Chantilly, par la voie du Bulletin, qu'il se tiendra à leur disposition, à la séance de juillet, pour percevoir leur cotisation de l'année 1902.

La parole est ensuite donnée à M. le Professeur pour sa leçon mensuelle, reproduite au présent Bulletin.

M. Masson rend compte aussi à la Section des visites qu'il a faites aux Expositions horticoles de Beauvais et de Paris.

L'Exposition de Beauvais, établie dans une promenade de la ville, au milieu de frais gazons tout nouvellement refaits, présentait un très bel ensemble. Les massifs de fleurs annuelles, si variées et si brillantes, obtenaient le plus vif succès. Remarqué un massif très curieux d'arbustes greffés

sur petites tiges : Genêts en fleurs, Cotoneasters variés, Fusains, etc., exposés par M. Baude ; un Cierge du Pérou de 3 mètres de hauteur, etc.

Dans une conversation à laquelle plusieurs membres prennent part, M. Masson vante les merveilles de l'Exposition de Paris : Rhododendrons, Pivoines du Japon, Rosiers, et, en général, toutes ces collections si complètes dont il donne une description succincte.

A ce propos, il est fait la remarque suivante, que la Section porte à la connaissance de la Société-mère :

Pour les grandes Expositions horticoles, ne pourrait-il être demandé aux Compagnies de chemins de fer le voyage à demi-tarif pour les membres de la Société, soit par l'intermédiaire de la Société-mère, soit par le bureau de la Section ? Cette question serait peut-être à étudier.

La séance est levée à trois heures et demie.

Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 8 JUIN 1902.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Petit, président.

Les membres présents sont : MM. Petit, Oudin, Lejay, Fasquelle, Lafontaine, Fricoté, Choron, Remy, Pépin, Lironcourt, Mercier, Quervel et Francolin.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, le Secrétaire donne connaissance d'un télégramme par lequel M. Lozet, professeur, l'informe que pour raison de santé il ne pourra assister à la séance.

Après une visite au jardin de l'Ecole, la Commission statue sur un apport fait par M. CHORON et lui attribue une *mention honorable*.

Cet apport comprend : Roses variées, Asperges d'Argeuteuil, Navets de Milan, Carottes grelot, Laitues variées.

Séance levée à trois heures.

ORGANES APPARENTS des Arbres fruitiers.

Leçon du Mois de Juin 1902.

Dans un de mes précédents entretiens, on a pu remarquer que la taille des arbres fruitiers avait pour base des principes généraux qu'il est nécessaire d'avoir toujours présents à la mémoire, si on veut faire de l'arboriculture raisonnée et profitable.

Ces principes sont l'œuvre des hommes qui nous ont précédés ; ils découlent d'une foule d'observations, recueillies, accumulées, vérifiées, contrôlées et sagement enregistrées, dans le domaine de la théorie, depuis de nombreuses années, pour qu'ils puissent utilement servir et être mis en pratique, par les uns et les autres, au cours des temps présents et futurs.

Bien que ces principes, dans leurs moyens d'application, aient presque toujours pour effet de contrarier la nature, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont été conçus d'après les lois naturelles qui régissent la vie des corps organisés.

Pour les végétaux, par exemple, ces principes s'appuient sur les mouvements et la circulation de la sève, comme pour l'espèce animale la médecine s'appuie sur les mouvements et la circulation du sang. Il importe donc de ne pas les ignorer ni de les oublier, ces principes étant pour ainsi dire immuables. Toutes les fois qu'on aura des arbres à gouverner, il sera bon de se les remémorer.

Avant d'aborder les opérations pratiques de la taille qui convient particulièrement à chaque espèce, il faut connaître d'abord par leur nom les organes dont les arbres fruitiers sont extérieurement constitués.

A cet effet, nous examinerons rapidement ces organes dans l'état actuel de la végétation ; puis, pour y voir plus clair, nous nous placerons, par la pensée, devant une pyramide de

cing à six ans de formation, par exemple, au moment qui suit la chute des feuilles; nous la regarderons attentivement et nous citerons les organes apparents qui la composent.

Tout d'abord une *tige verticale* (ou tronc), de laquelle naissent et rayonnent des *branches latérales* superposées les unes au-dessus des autres et allant en diminuant de longueur, à mesure qu'elles naissent, vers le sommet de la tige. Cette disposition représente bien la forme de la pyramide. Nous voyons aussi que ces branches latérales supportent elles-mêmes des rameaux qui sont garnis sur toute leur étendue et se terminent par de petits organes nommés *gem, œil, bouton*, lesquels se sont formés, au cours de l'été précédent, au-dessus et à la base de chaque pétiole qui supportait le limbe d'une feuille. Nous remarquerons en outre qu'un certain nombre de ces petits organes, qu'on nomme *yeux*, se sont développés et ont formé des petits rameaux sur les rameaux eux-mêmes; ceux-ci se nomment *faux rameaux* ou *rameaux anticipés*.

Nous pouvons déjà tirer la conclusion suivante :

1° *Que toute branche d'un arbre quelconque, à quelque exception près, se termine le plus souvent par un rameau (si petit soit-il), qui est le résultat de la pousse de l'année.*

2° *Que toute branche porte des rameaux latéraux qui peuvent avoir donné naissance à des rameaux anticipés.*

3° *Que les branches, suivant la position qu'elles occupent et suivant leur destination, forment deux catégories distinctes.*

La première comprend les branches de charpente, ou *branches mères*, qui constituent l'ossature du sujet.

La deuxième comprend les ramifications fruitières particulièrement destinées à la production des fleurs et des fruits.

A noter en passant que ces ramifications fruitières, suivant l'espèce sur laquelle elles naissent, reçoivent des noms spéciaux sur lesquels nous reviendrons.

Maintenant, pour poursuivre notre examen, franchissons

toute la saison pendant laquelle la sève sommeillait, et puis, par un beau jour de *ventôse*, revenons voir notre pyramide. Nous y trouvons déjà quelques petits changements. Les organes que nous avons observés après la chute des feuilles, les *rameaux* surtout, changent d'aspect sous la poussée de la sève qui s'éveille. Les *écorces* ne sont plus aussi chagrinées, elles semblent s'être épaissies. Les *yeux* que portent les rameaux sont plus apparents. Nous remarquons qu'ils sont renflés, et se trouvent réunis par deux et quelquefois trois au sommet des rameaux, il y en a de groupés par deux, par trois, sur toute l'étendue des rameaux (1).

Enfin, nous remarquons encore que les *boutons* qui garnissent les ramifications fruitières, sont de différentes grosseurs.

Les plus gros, les plus arrondis, et, partant, les plus apparents, produiront des fleurs. Ce sont ceux que l'on nomme, *non pas les boutons à fruit!* mais bien *les boutons à fleur!*

D'autres, plus minces, plus pointus et plus effilés, produiront des feuilles; ce sont les *boutons mixtes* ou *rosettes*.

Enfin, d'autres encore se développeront et se garniront de feuilles; ce seront les *bourgeons*.

Tant que ces derniers s'allongeront, nous leur conserverons, s'ils portent des feuilles, cette appellation de *bourgeons*; mais dès que brumaire les aura dépouillés de leurs feuilles et qu'ils seront terminés par un œil au sommet, nous les nommerons *rameaux*.

Maintenant, c'est le printemps; germinal et floréal, de leur douce haleine, ont soufflé sur ces organes; ceux-ci se sont épanouis, et nous voyons déjà qu'à l'aisselle de chaque feuille se forme un œil qui va pouvoir se développer en bourgeon sur le bourgeon proprement dit. Dans ce cas, nous appellerons ces organes *faux bourgeons* ou *bourgeons anticipés*.

(1) Sur les rameaux de pêcher surtout.

Nous rencontrerons encore des bourgeons dépassant en vigueur la limite convenable, comparativement à celle des autres bourgeons ; nous les appellerons *gourmands*, et nous les traiterons en conséquence, au cours de la végétation.

En résumé, qu'avons-nous remarqué dans ce rapide examen ? Assurément, ce que beaucoup de monde connaît déjà, mais assurément aussi ce que beaucoup de personnes confondent dans leurs propres appellations.

Ainsi donc, les organes dont sont extérieurement constitués les arbres pendant le repos de la végétation se composent de :

- 1° La tige ;
- 2° Les branches ;
- 3° Les rameaux à fruits ;
- 4° Les rameaux proprement dits ;
- 5° Les rameaux anticipés ;
- 6° Les yeux terminaux et latéraux ;
- 7° Les yeux stipulaires ou sous-yeux.

Au moment de la montée de la sève, nous avons remarqué :

1° Des *boutons à fleur*, qui produiront des *fruits* si rien de fâcheux ne survient.

2° Des *boutons mixtes* et des *boutons à bois* qui se développeront en *feuilles* ou en *bourgeons* pendant l'action de la sève ; *bourgeons* qui pourront donner naissance à des *bourgeons anticipés*, mais qui, par suite d'opérations pratiques que nous leur ferons subir, se transformeront en *rameaux à fruits* pour les années subséquentes.

Tels sont, Messieurs, les organes apparents des arbres qu'il importe de pouvoir distinguer avant d'aborder la taille.

En terminant, il faut dire, qu'ayant résumé les organes apparents d'une espèce, nous les avons toutes résumées, car dans toutes c'est la même chose, à part les yeux qui, suivant la position qu'ils occupent sur le rameau, sont dits : *alternes* ou *opposés*, *simples*, *doubles* ou *triples*.

CH. LOZET.

Choix des meilleures Plantes pour appartements⁽¹⁾

Soins à leur donner.

La question posée par le Congrès de 1901 peut être envisagée de deux façons : les meilleures plantes d'appartement sont-elles les plus belles, les plus ornementales, celles qui s'harmonisent le mieux avec le décor des appartements ? Ou : les meilleures plantes d'appartement sont-elles les plus solides, celles qui résistent le mieux dans les conditions souvent défectueuses des appartements ?

Afin de ne pas nous tromper, nous répondrons aux deux questions, lesquelles pourraient être appelées des sous-questions.

La maison d'une personne riche comprend, généralement : vestibule, antichambre, boudoirs, salons, salle à manger et chambres à coucher. La pièce dite bureau n'est pas souvent garnie de plantes.

Nous allons spécialiser le travail en donnant les noms des plantes qui conviennent parfaitement à l'ornement de ces différents endroits, en citant les meilleures plantes sous le rapport ornemental. Dans une seconde partie, nous indiquerons les *plus solides* pour les mêmes emplois.

La plupart des vestibules des hôtels et grandes maisons bourgeoises possèdent, de chaque côté, une petite bande en pierre ou marbre qu'on pourrait appeler trottoir.

Lorsqu'on aime les plantes, il est bon de garnir ces trottoirs. Ici, il est évident qu'il faut des plantes solides : elles sont privées de *jours directs* et, souvent, elles se trouvent dans un courant d'air.

Voici celles qui réussiront bien dans ces conditions spéciales, c'est-à-dire dans le vestibule, contre les murs : *Aucuba japonica*, le type et les variétés à feuilles ponctuées de

(1) Rapport au Congrès horticole de 1901.

jaune ou de blanc, ainsi que toutes celles à feuilles vertes obtenues par les semis; ces plantes, cultivées en pot, pendant un an, sont aptes à cet emploi; *Phormium tenax* et toutes ses variétés à feuilles panachées ou teintées de rouge; la forme en éventail de ces plantes convient admirablement; *Aspidistra elatior* et ses variétés à feuilles panachées, toujours la plante la plus précieuse pour les mauvaises situations; *Dracæna indivisa* et ses variétés; *Chamærops excelsa* et *humilis*; *Evonymus variés*, verts et panachés; *Buxus sempervirens* et ses variétés; les Buis sont très résistants; *Rohdea japonica* et ses variétés, bonnes plantes japonaises; *Bambusa aurea*, *nigra*, *viridi-glaucescens*, *Metake*, *Simoni* et autres; les Bambous, par leurs tiges élancées et leurs feuilles légères, gracieusement posées sur les branches, sont excellents pour le vestibule; *Rhodolendron*, surtout les variétés dérivées du *ponticum*, ainsi que le type et les variétés du *caucasicum*. Nous en avons vu fleurir en vestibule éclairé.

Comme Fougères, le *Darea diversifolia* et l'*Aspidium proliferum* conviennent très bien. Pendant l'été, les *Polystichum setosum* et *incisum*, les *Lastrea* et *Athyrium*, ainsi que les *Scolopendrium officinarum*, type et variétés, tiendraient très bien.

Souvent, de chaque côté de l'escalier (deux à trois marches) qui conduit à l'antichambre, on garnit les marches. Pour cela, rien ne convient mieux que les *Aspidistra elatior foliis variegatis alternés* avec des *Dracæna congesta discolor* ou le type, en plantes élancées, ou encore des Bambous.

Quelquefois, une niche fait face à l'entrée de l'antichambre. Si le propriétaire n'y a pas fait placer une statue ou un vase, on peut y mettre une plante à choisir dans les genres suivants: *Astelia Banksii*, en fort exemplaire; *Phormium Veitchi*, en touffe; *Chamærops humilis*, un peu élancé; *Dracæna indivisa lineata*, *Dracæna cannæfolia*, *rubra*, *Bruanti* et *congesta*, ce dernier en touffe.

Si l'amateur peut border la garniture des trottoirs, rien ne convient mieux pour cet emploi que les *Ophiopogon Jaburan fol. var.*, *O. spicatus foliis albovariegatis*, et son type l'*Ophiopogon japonicus*, nommé par Alphonse Karr: Herbe aux Turquoises.

Dans la bonne saison, on pourra aussi employer le *Cordylina vivipara (Phalangium lineare)* et ses variétés panachées, ainsi que les *Carex* et les *Isolepis*. Ces petites plantes formeront de charmantes bordures.

Dans l'antichambre, un Palmier élégant tel que le *Cocos Weddelliana*, en fort exemplaire, ou l'*Areca lutescens* en belles touffes, ou les *Kentia Forsteriana* et *Belmoreana* seraient des sujets dignes d'être isolés sur une console. La glace, s'il y en a une, serait garnie de chaque côté par une plante fluette: *Dracæna Sanderiana* en touffes élancées ou *Ficus elastica*. Le bas de la glace sera garni de Fougères: *Polystichum incisum*, *Adiantum cuneatum* et l'*Ophiopogon spicatus fol. albo-var.*, parmi lesquels on intercalerait de petites plantes en fleurs, selon les saisons: Primevères de la Chine, Tulipes hâtives, Jacinthes, Narcisses, Cinéraires et Calcéolaires, Broméliacées fleuries, telles que *Bilbergia splendida*, *rhodocyanea amæna*, *Joinvillei*, *quadricolor* et au res; *Echmea fulgens* et toutes les belles variétés de *Vriesea* dont notre ami Duval s'est occupé avec tant de succès.

Pendant l'hiver, ce bas de glace, le plus joli décor floral de l'entrée, recevrait de petits Lilas cultivés en pots, bien fleuris, des *Deutzia gracilis*, des *Prunus sinensis flore pleno*, des *Spiræa* et *Hoteia japonica*, quelques *Azalea indica* en fleurs, de même que des *Azalea mollis* et *pontica* et des *Azalea sinensis* à fleurs doubles, au parfum suave. Des *Asparagus* allégeraient le tout.

Par abonnement, ou autrement, cet arrangement idéal de l'antichambre serait délicieux.

Dans le ou les salons, qui, généralement, ne sont chauffés que les jours de réception, il faut placer surtout des plantes

de serre froide et de serre tempérée. Voici les noms des plantes qui conviennent davantage pour cet emploi. Parmi les Palmiers : *Kentia Forsteriana*, *Kentia Belmoreana*, *Chamærops humilis* à pétioles allongées, autant que possible, *Chamærops Fortunei*, *Cocos Weddelliana*, *Cocos flexuosa* dans les angles, *Bambusa aurea*, id., *Clivia miniata* et variétés, auxquels on aura soin de ne pas mettre, comme on le voit trop souvent, un horrible *manchon d'ouate* à la base. Je ne sais quel mauvais farceur a conseillé cela, pour, dit-on, amener une meilleure floraison ! Il est évident que cette idée n'a pas le sens commun ! Pour que le *Clivia* fleurisse bien en appartement, il faut qu'il soit placé aussi près que possible des vitres de la fenêtre, sans y toucher naturellement. L'exposition du Midi et de l'Est favorisera la floraison.

Dans les salons, les *Araucaria excelsa*, *Bidwilli*, *Cunninghami*, *robusta*, *brasiliensis* et toutes les autres espèces y trouvent leur place. Ces conifères apportent dans la maison la fraîcheur des montagnes, avec leur agréable aspect et leur port élégant. Aussi les *Araucaria* sont-ils de nos jours multipliés par milliers. Leur prix est devenu à la portée de toutes les bourses.

Les Broméliacées, auxquelles on reproche la raideur, sont presque toutes des plantes d'appartement par excellence. Les genres suivants méritent d'être employés : *Pourretia* (*mexicana*, *argentea*, *Joinvillei*, *brevifolia*); *Ortgiesia* (*tillandsioides*, etc.); *Bromelia* (*undulata*, *Ananassa*, *Binoti* et *Karatas*); *Billbergia* (*amœna*, *thyrsoidea*, *splendida*, *Moreliana*, *Joinvillei*, *rhodocyanea* et *horrida*); *Æchmea* (*fulgens*, *miniata*, *Dregei* et *Weilbachi*); *Vriesea* (*psittacina*, *brachystachys*, *Duvali*, *Rex* et toutes les variétés de Léon Duval et autres); *Caraguata* (*lingulata tricolor*, *cardinalis*, *discolor* et autres); *Hohenbergia* et *Hoplophytum*; *Hechtia* et *Tillandsia*.

Comme Fougères de salons, citons des espèces qui pourraient être placées contre les murailles, dans des appliques

en rotin, en bambous ou en vieilles faïences : les *Platycerium alcicorne*, *Hilli* et *Willinckii*, même les *P. grande* et les *Davallia*, aux rhizomes abondants se projetant partout autour de la motte, tels que *elegans*, *polyantha*, *canariensis*, *lucida fidjensis* et autres. Le caractère original de ces plantes enlève un peu de la raideur du décor d'un salon.

Les jours de réception, on attacherait aux lustres et aux appliques de gaz des branches coupées de ces jolies Asperges aux feuilles durables : *Asparagus tenuissimus* et *Sprengeri* et du gracieux *Medeola asparagoides* ou *Myrsiphyllum*. Ces branches légères, arrangées en guirlandes, produiraient un effet charmant et donneraient un air de fête !

Voilà pour les salons.

Passons à la salle à manger. Ici les garnitures doivent être plus intimes et plus abondantes ; les plantes doivent être plus choisies et relativement plus mignonnes. Il y a les fenêtres, le buffet, le piano, les angles des consoles et quelquefois des suspensions.

Dans cette pièce, les superbes *Crotons* aux feuilles richement bigarrées d'or et de feu, les *Bégonias* à feuilles zonées d'argent ou pointillées ou moirées, les coquets *Cocos Weddelliana*, les *Geonoma gracilis* et *insignis*, *Geonoma imperialis*, *Corypha australis*, ainsi que le riche *Latania borbonica* et le curieux *Livistona rotundifolia* ont leur emploi tout indiqué.

Les luxuriants *Dracæna* à feuilles colorées jouent un rôle, ainsi qu'une corbeille d'*Adiantum cuneatum* ou *æthiopicum*. Les *Pandanus utilis*, *Veitchi* et *graminifolius* seront utiles aussi, de même que les *Anthurium Scherzerianum* et *Andraeanum*, *Phœnix canariensis*, *leonensis* et *reclinata*.

Sur les fenêtres, une dame aimant les plantes pourra cultiver le *Vallota purpurea* à la riche floraison, aussi facilement que le *Clivia*, et des plantes fleuries, *Reseda*, *Bouvardia*, *Héliotropes*, *Jasmin*, pourront parfumer la salle à manger, selon les saisons.

Ici encore, un *Azalea indica* bien fleuri sera placé de façon

à y faire sa saison florale; Rhododendron ou un bel Hortensia rose ou bleu y arriveront aussi en leur saison. Le choix est immense quand on peut dépenser de l'argent et quand on ne tient pas à ce que les plantes vivent toujours! Pour les suspensions, ce qui réussit le mieux ce sont les Pourretia entourés de Tradescantia repens.

AD. VAN DEN HEEDE.

(A suivre).

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

De l'hivernage des Cannas florifères. — Pour hiverner les Cannas d'antan, recherchés seulement pour leur feuillage ornemental, on recueillait les rhizômes après qu'ils étaient bien ressuyés, et on les plaçait dans un lit de sable, en cave, dans des celliers ou dans des sous-sols, où ils jouissaient d'un repos complet tout l'hiver.

Certains jardiniers, généralement âgés, mais ne s'étant guère tenus au courant des exigences culturales de races récemment introduites dans l'ornementation courante, hivernent ainsi les Cannas florifères. Il en résulte, au printemps, un départ trop laborieux de la végétation; on « force » alors à l'excès, pour rattraper le temps perdu, les plantes sur couches, au détriment de leur résistance ultérieure en plein air.

Les Cannas florifères ne s'hivernent pas ainsi. Il ne faut pas leur laisser un repos complet. C'est là qu'est le secret de leur réussite. Par deux procédés un peu différents, on obtient ce résultat. Disons tout d'abord qu'il est nécessaire, au préalable, de laisser « mûrir » les rhizômes. A cet effet, et surtout si la précocité d'une froide température oblige à commencer l'arrachage de bonne heure, on étend les touffes de Cannas sur le sol, à bonne exposition, dans des coffres que l'on recouvre de leurs châssis, absolument comme pour faire

mûrir les tubercules de Bégonias, ou bien les dernières Tomates sur leurs pieds arrachés.

Ensuite, de deux choses l'une : ou bien l'on rempote les souches de Cannas telles qu'elles sont, quitte à en opérer la division au printemps; ou bien on procède tout de suite à cette division, en empotant les turions dans des pots plus petits et proportionnés.

Dans les deux cas, les potées sont rentrées en terre demi-froide; la serre à « Géraniums » par exemple. Mais, dans le second cas, on les place de manière à leur faire sentir une certaine chaleur de fond pour en assurer, si lentement soit-il, la reprise. Il ne reste plus, tout le reste de l'hiver, qu'à en entretenir doucement la végétation.

Si l'on n'a pas cru devoir opérer la division des touffes avant leur rentrée, on place les pots sur une tablette éloignée des sources de chaleur, mais tout en laissant un peu végéter les bourgeons. Vers la fin de février, on peut rapprocher les pots de la chaleur ou du verre, et opérer la division en avril; les nouveaux repotages seront alors placés sur bêche, avec chaleur de fond.

J.-Fr. FAVARD.

(Revue horticole.)

*
**

Les Chrysanthèmes. — Un jardinier des environs d'Anvers, cultivant le Chrysanthème au point de vue de la fleur coupée, avait, au début de la saison, arrosé une vingtaine des exemplaires les plus faibles de toute sa collection, avec une solution de nitrate de soude au millième. Le résultat a été remarquable à tous les points de vue et nous croirions manquer à notre devoir en ne signalant pas le fait dans nos notes.

Consistance exceptionnellement solide des tiges; feuilles amples, coriaces, d'un vert noirâtre et luisant, garnissant les tiges de bas en haut et se conservant toutes parfaitement saines et fraîches jusqu'à la fin de la saison; fleurs plus

grandes, d'un coloris plus éclatant, s'épanouissant de quinze jours à trois semaines avant celles non soumises au traitement du nitrate de soude, telles sont les principales qualités qui distinguent ces plantes de toutes les autres formant la collection dudit jardinier.

(*Journal de la Société nationale d'horticulture de France*).

*
**

Un piège à moineaux américain. — Un planteur de coton eut l'idée d'attraper de la manière suivante les moineaux qui dévalisaient ses plantations : il prit du froment, le fit infuser dans de l'eau-de-vie sucrée, et le répandit entre les rangées d'arbustes. Les pierrots ne se firent pas prier pour venir se régaler, flairant un excellent pique-nique. Tout alla bien pendant quinze ou vingt minutes, mais bientôt nos oiseaux prirent des allures singulières, que c'était vraiment un spectacle des plus curieux. Les pierrots roulaient sur le sol, titubaient de ci, de là, tombaient sur le dos, battant l'air de leurs pattes, tout en poussant des piaulements plaintifs. Mais les conics lamentables ne durèrent pas longtemps. Les enfants arrivèrent qui cueillirent les petits ivrognes et les mirent dans des sacs. Les survivants semblent considérer la plantation comme un pays ensorcelé, comme le raconte la *Chronique horticole*, car il est très rare qu'ils s'y aventurent maintenant.

(*Bulletin de la Société d'horticulture de Douai*.)

*
**

Un Insecticide peu coûteux. — Il est un insecticide très simple, très puissant, donnant des résultats merveilleux contre tous les insectes, et très facile à faire. Il suffit de faire bouillir des marrons d'Inde dans de l'eau et d'arroser la terre avec cette préparation.

En tout cas ce n'est pas cher et à la portée de tous.

(*Bulletin de la Société d'horticulture de la Gironde*.)

Leçons d'Horticulture.

JUILLET 1902

Arboriculture : Des opérations de la taille des arbres fruitiers.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 6, à l'issue de la séance.
<i>Barbery :</i>	Jeudi 10, à 11 heures, chez M. Boucher, maire.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 13, à 2 heures, à l'école des garçons.
<i>Belz :</i>	Jeudi 17, à 2 h 1/2, à la mairie.
<i>Pont :</i>	Dimanche 20, à 2 heures, à la mairie.
<i>Creil :</i>	Mercredi 23, à 5 h. 1/2, à l'école des garçons.
<i>Chantilly :</i>	Dimanche 27, à 2 heures, salle des réunions.
<i>Nanteuil :</i>	Jeudi 31, à 3 h. 1/2, à l'école des garçons.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

4 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	fr.
3 fois de suite. . .	6	»»	12 fois de suite. . .	48	»»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.